

**AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE**  
*Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2022*

**ORIGINAL**

ASSOCIATION  
AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE  
70 Rue Didouche Mourad Alger

**RAPPORT GENERAL DE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
EXERCICE 2022**



*Niboucha Ahmed*

Ahmed Niboucha  
Commissaire Aux Comptes  
Expert judiciaire  
48 Bd Saïd Hamdine Hydra  
ALGER

Dossier N° 005/2023

3 MARS 2023

Ahmed NIBOUCHA

Commissaire Aux Comptes

# AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

*Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2022*

---

## S O M M A I R E

- Rapport général de commissariat aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Annexe 1 ( Détail des subventions reçues) .
- Annexe 2 ( Détail des produits hors subventions) .
- Journal auxiliaire de la banque BEA (RB+ HB).
- Journal auxiliaire de la banque BEA (£) livres sterling (RB+ HB).
- Journal auxiliaire de la caisse dinars + PV caisse dinars
- Journal auxiliaire de la caisse devise euro(€).
- Journal auxiliaire de la caisse devise dollars (\$).
- Journal auxiliaire de la caisse devise livres sterling (£) .
- Journal auxiliaire de la caisse du projet "Promotion de la déclaration DDH" clôturé au 18/06/2022 et soldé au 21/09/2022
- Journal auxiliaire du compte CCP+ RB+ HB.
- Balance générale des comptes au 31/12/2022.
- Grand livre des comptes au 31/12/2022.
- Inventaire physique valorisé des immobilisations au 31/12/2022.
- Solde comptable des immobilisations arrêtées au 31/12/2022
- Etat des dépenses d'exploitation exercice 2022.
- Etat des charges CNAS + IRG accompagné des pièces justificatives (4ème Trimestre 2021 et 4ème trimestre 2022).

**NB:** RB = Rapprochement bancaire.  
HB = Historique bancaire.

# AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

*Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2022*

---

## **RAPPORT GENERAL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES EXERCICE 2022 ASSOCIATION AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE**

---

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné l'état des utilisations des subventions octroyées à l'association AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE pour l'exercice s'étalant du 01/01/2021 au 31/12/2022.

Notre examen a été effectué suivant les normes de la profession et conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et le décret exécutif n° 01-351 du 10 nombre 2001 portant application des dispositions de l'article 101 de la loi n° 99-11 du 23 décembre 1999 portant loi de finances pour 2000 relatif aux modalités de contrôle de l'utilisation des subventions accordées aux associations et organisations adaptées aux spécificités de votre association.

Il a consisté à vérifier l'utilisation des subventions octroyées à l'association en numéraires et éventuellement en nature en mettant en œuvre des contrôles sur pièces, par preuve, un examen analytique, des entretiens avec l'organe de direction et les informations détenues des tiers.

# AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

## Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2022

---

Le détail des subventions (cinq au total) reçues par l'association AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE de la part du Secrétariat International pour un montant total en numéraires de DA 29 162 156. 86 (Vingt neuf millions cent soixante deux mille cent cinquante six dinars et quatre vingt six centimes) ainsi que les utilisations qui en ont été faites est joint en annexe au présent rapport.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'infractions aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ni d'éléments remettant en cause la conformité des dépenses avec les objectifs auxquels les dites subventions ont été effectuées à la fin de cet exercice.

Il y a cependant lieu de noter que l'exercice 2022 a été marqué par les faits suivants et ce comparativement à l'exercice précédent (2021).

- Une importante diminution du niveau des subventions allouées par le Secrétariat International (- DA 5 863 584. 35)

Subvention exercice 2021 :	DA 35 025 741. 21
Subvention exercice 2022 :	DA 29 162 156. 86

---

Différence : **DA - 5 863 584. 35**

- En ce qui concerne les produits hors subventions, nous relèveront une baisse du niveau des produits enregistrés au cours de l'exercice 2022 soit DA 29 100. 00 alors qu'ils chiffreraient DA 79 900. 00 en l'année 2021 soit une chute de l'ordre de DA 50 800. 00 constitués de :

Cotisations reçues des adhérents :	DA 29 100. 00
------------------------------------	---------------

---

**Total : DA 29 100. 00**

# AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

## *Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2022*

---

- Les dépenses d'exploitation (frais généraux) ont quant à elles et contrairement aux subventions épousé la tendance baissière par rapport aux subventions accordées par le Secrétariat International, le montant global engagé pour l'exercice 2022 étant de DA 29 162 156. 86.  
Par rapport à l'exercice écoulé (DA 35 025 741. 21) elles ont baissé de DA 5 863 584. 35.
- L'impôt sur le revenu global (IRG/salaires) relatif au quatrième trimestre 2022 DA 828 724. 00 a été réglé à la date du 28 /12/ 2022.
- Quant aux cotisations CNAS du même trimestre, ces dernières ont été également honorées le 28 décembre 2022 soit DA 1 076 306. 89.
- Les frais de déplacements DA 4 086 507. 02 ont enregistré une augmentation de l'ordre de DA 176 742. 83 soit DA 4 086 507. 02 - DA 3 909 764. 19. Cela dénote une recrudescence de l'activité au cours de l'exercice écoulé. Cette tendance a déjà été enregistrée en 2021
- Les salaires ont également enregistré une croissance appréciable passant de 9 788 509. 18 (en 2021) à DA 10 279 274. 95 soit une différence de l'ordre de DA 490 685. 77.
- Le poste charges locatives et autres locations DA 2 622 200. 00 enregistre une crue de DA 698 643. 00 par rapport l'exercice écoulé (2021) DA 1 923 557. 00.
- L'inventaire physique valorisé des investissements (immobilisations) arrêté au 31 décembre 2022 a été réalisé sous la responsabilité de la directrice (Mme Hassina Oussedik) et du responsable de l'administration et des finances (Mr Abdelmalek Kouhil).

# AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

## *Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2022*

---

Son solde arbore un montant global du DA 3 526 080. 15 soit en écart par rapport à celui de l'exercice 2021 DA 2 594 681. 15 (+ DA 931 399. 00), mais correspond parfaitement et au centime près à celui arrêté par le cabinet d'expertise comptable chargé de la tenue de la comptabilité de l'association Amnesty International soit DA 3 526 080. 14.

Pour clôturer ce point, il faudrait avant tout signaler que la différence sus citée DA 931 399. 00 résulte de l'acquisition de matériel (immobilisations) acquis au cours l'exercice concerné (2022). Le détail de ces acquisitions (08 au total) totalisant un montant de DA 931 399. 00 est joint au présent rapport.

Il faut, au passage signaler que le compte se rapportant au projet « Promotion de la déclaration DDH » a été clôturé en date du 18 juin 2022 et soldé par l'alimentations de la caisse DA 88 073. 16 en date du 21 septembre 2022.

Enfin, j'ai relevé que tous les procès verbaux des différentes caisses ont été dressés et que les états de rapprochements bancaires et CCP ont été établis et joints au présent rapport.

# AMNESTY INTERNATIONAL ALGERIE

## *Rapport de Commissariat Aux Comptes Exercice 2022*

---

Aussi, et en considération aux éléments présentés au contrôle, nous pouvons compte tenu des diligences que nous avons accomplies selon les recommandations de la profession, certifier que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés sont réguliers et sincères, donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine.

Nous pouvons également affirmer la conformité des dépenses avec les objectifs auxquels les subventions ont été accordées et ce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Fait à Hydra le : 13 MARS 2023



*Le Commissaire Aux Comptes*  
*Ahmed NIBOUCHA*  
*Ahmed NIBOUCHA*

